

## 3.4 J'entretiens et je gère les espaces extérieurs

### ● ● ● ● Pourquoi m'intéresser à la biodiversité ?

Qu'il s'agisse de quelques mètres carrés de terrasse ou de jardinières, d'un parc aménagé ou d'une lisière de forêt, d'un bord de rivière ou de route, d'une haie, vous intervenez probablement sur un espace extérieur.

Qu'il ait une vocation esthétique, qu'il soit une vitrine de votre structure ou qu'il soit secondaire pour votre activité, que vous soyez une entreprise ou une collectivité, cet espace est en interaction avec le milieu environnant. Il peut contribuer à renforcer la diversité des espèces et donc la diversité génétique : lieu de refuge, de passage, d'alimentation, de nidification...

Il peut aussi participer à la diversité des écosystèmes en devenant un élément de la trame verte, voire un biotope à part entière, comme par exemple une mare. En ce qui concerne la connexion avec le milieu environnant, parcourir les fiches 3.2 et 3.3.

Ainsi, toute intervention humaine sur un espace extérieur peut avoir une influence en faveur de la biodiversité. Il ne s'agit pas nécessairement de « laisser la nature faire », car cela n'est pas systématiquement compatible avec les exigences de l'activité touristique, ni même propice à la biodiversité. Mais il convient d'entretenir et de gérer l'espace de manière à accompagner cette diversité. Et cela peut se traduire par des économies sur plusieurs postes !

Toutes les activités touristiques et les espaces verts sont particuliers. Nous ne suggérons ici que des principes qui mériteront d'être adaptés par chacun, en fonction de ses envies, de ses besoins et de ses problématiques.

40

### ● ● ● ● Comment agir ?

Tous les espaces ne sont pas identiques, ils correspondent à des usages différents et ne nécessitent pas les mêmes interventions. Pour commencer, il convient d'identifier les vocations de chaque espace extérieur pour déterminer comment agir. Par exemple, à propos du désherbage, faut-il systématiquement nettoyer toutes les allées ou tous les lieux ouverts au public ?

Où un désherbage est-il vraiment pertinent ? La plage de la piscine, où les clients marchent pieds nus et posent leur serviette, mérite-t-elle d'être traitée avec des produits chimiques nocifs ? Dès lors, le gain de temps sur certains espaces peut être réaffecté à d'autres lieux et d'autres tâches.

#### ↳ QUELS GESTES ?

- **Choisir des plantations** (annuelles ou pérennes) d'espèces locales et acclimatées. Veiller à ce que leur besoin en eau et nutriments soit adapté au milieu. Le recours à des végétaux OGM est vivement déconseillé. Utiliser de préférence des plants certifiés, d'origine connue, d'une jardinerie ou d'un pépiniériste ayant lui-même adopté des pratiques en faveur de la diversité génétique et spécifique.

- Reconnaître et **arracher manuellement les plantes invasives** pour éviter la compétition envers les espèces locales.

- **Réduire le nombre d'interventions** au strict minimum (tonte et fauchage 2 à 3 fois / an ; taille des haies 1 à 2 fois / an ; élagage si besoin) et les effectuer au moment le plus opportun. Une pelouse, selon qu'elle est fréquemment ou peu piétinée, ne sera pas tondu de la même façon. Qu'elle soit d'ornement ou dédiée à la conservation de la faune, une haie ne reçoit pas le même traitement.

- **Réaliser un fauchage tardif**, sur une largeur raisonnable et à 10 cm de hauteur pour éviter de mettre le sol à nu.

- **Favoriser le renouvellement naturel** des arbres et arbustes, en protégeant les jeunes pousses.

- **Repenser la notion de mauvaises herbes** / herbes non voulues et accepter les plantes spontanées. Toutes les plantes non souhaitées ne sont pas forcément nocives et peuvent s'avérer esthétiques. Certaines apparaissent en période de faible fréquentation et sont donc peu gênantes. Le bénéfice qu'elles apportent au sol et à la biodiversité est à prendre en compte avant de les arracher.

- **Réduire voire stopper l'usage de produits toxiques** (pour le sol, pour l'eau, pour la faune ou la flore). Cela concerne notamment les produits phytosanitaires : fongicides, insecticides, pesticides et engrais ... de synthèse ! Les remplacer par des équivalents à base de produits naturels (acceptés en agriculture biologique) et/ou par des techniques qui respectent le milieu (cf. ci-dessous).

- **Plusieurs produits naturels** peuvent être préparés chez soi : purins d'ortie, de consoude, de prêle ... Ils peuvent agir comme fertilisant ou comme traitement (préventif ou curatif).

- **Ne pas traiter avant une pluie** pour éviter le lessivage. Consulter les prévisions de la météo locale.



- **Pailler autour des plantations** pour réduire l'évaporation de l'eau du sol, limiter les arrosages et empêcher le développement de plantes non désirées. Sont utilisables : paille, copeaux de bois (non traité), mulsh d'écorces d'arbres locaux, feuilles mortes, tonte, pétales d'ardoise ... Il est ainsi possible de valoriser certains produits issus de vos espaces extérieurs.
- **Préférer les engrais verts !** Il s'agit de couvrir le sol par des plantes qui protégeront le sol pour éviter la perte d'éléments nutritifs, mais surtout qui l'enrichiront en captant l'azote de l'air et en le restituant sous forme assimilable. Ces engrais verts peuvent être installés avant ou pendant des plantations. Il s'agit par exemple de la Moutarde, de la Phacélie, de la Féverole ou encore d'autres plantes de la famille des Poacées.

- **Associer** dans un même parterre des plantes qui peuvent s'entraider (en servant de support, en apportant des éléments nutritifs ou les plantes aromatiques qui éloignent certains insectes...). Par exemple, le chénopode blanc ou la capucine attirent les pucerons et permettent ainsi de réagir à temps pour éviter des dégâts sur les autres plantes.
- **Trier les déchets fermentescibles** de la cuisine et les déchets verts pour constituer du compost. Utiliser ce compost pour renforcer l'humus du sol et s'en servir comme terreau pour les plantes, même celles en bac ou en pot.
- **Récupérer l'eau** de pluie et la stocker pour l'arrosage ou le nettoyage. Éviter l'eau potable.



© Emmanuel CARON

### ↳ QUELS OUTILS ?

- **Identifier les ressources locales** permettant d'adopter une conduite écologique des espaces extérieurs, tels que les jardineries disposant d'un rayon « agriculture biologique », un pépiniériste avisé, les naturalistes, les jardiniers experts, le conservatoire local des espèces (vergers, graines ...).
- **Solliciter périodiquement les conseils** techniques d'un naturaliste, d'une association spécialisée ou d'un professionnel. Assurer ensemble un suivi de la biodiversité : dans votre espace et aux alentours.
- Il existe des binettes particulières pour **aérer le sol** et casser les mottes afin d'éviter de le retourner. L'eau bouillante (issue des cuisines par exemple) peut permettre de désherber certains espaces. Pour les périmètres plus grands, le désherbeur thermique sera plus adapté. Plusieurs modèles de désherbeurs thermiques sont sur le marché (à flamme, à infrarouge, à vapeur, à eau, à mousse...).
- **L'achat d'un broyeur** peut s'avérer pertinent pour déchiqueter des branches d'arbres ou d'arbustes. Le volume de déchets verts sera mécaniquement réduit et sa valorisation (paillage, compost...) sera facilitée.

Attention toutefois à bien choisir l'équipement adapté à vos besoins. Sinon, solliciter l'utilisation d'un tel outil auprès de partenaires, de confrères ou de voisins.

- **Les équipements et outils** employés pour l'entretien des espaces extérieurs (tondeuse, tronçonneuse, taille-haie, rotofil...) : il existe bien souvent des équivalents consommant peu ou pas d'énergie, permettant de laisser la tonte sur place, utilisant des agro-bio-carburants, dont le volume sonore est réduit... Ces éléments sont à vérifier avant tout achat.
- **La lutte « biologique »** permet de traiter la présence de parasites, d'insectes et de plantes non souhaités, en s'appuyant sur l'existence de prédateurs naturels : larves de coccinelles européennes et perce-oreilles contre les pucerons, larves de chrysopes contre les pucerons, les doryphores, les acariens, ou les cochenilles, mais aussi oiseaux et petits mammifères insectivores...
- **Favoriser cette faune**, mais aussi la présence d'abeilles, de papillons et d'animaux sauvages, en proposant une haie champêtre, une prairie fleurie à polliniser, un nichoir (oiseaux, insectes), une mangeoire, un gîte à chauves-souris, un abri à hérisson, une ruche ...



- **S'informer sur toutes les techniques** de jardinage et d'entretien des espaces verts qui respectent le milieu naturel, en s'abonnant par exemple à des revues spécialisées (« Les 4 saisons du jardin bio »...).

- **Espaces Verts Écologiques (EVE®)** est un label privé développé par ECOCERT. Il est attribué à un site (privé ou public) après audit de sa gestion. Outil de reconnaissance des bonnes pratiques, il guide la direction et le technicien vers l'adoption d'une gestion écologique dite « différenciée ». [www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)

- Le label privé **Écojardin** (pilote par l'association Plante et Cité) distingue des sites dont la gestion est écologique, et dont les propriétaires s'inscrivent dans une politique globale en faveur de l'environnement. [www.plante-et-cite.fr/le-label-ecojardin-28392.html](http://www.plante-et-cite.fr/le-label-ecojardin-28392.html)

- **Académie ECORISMO** : des stages de formation dédiés à la gestion écologique des espaces verts dans un contexte touristique sont proposés pour les entreprises et les collectivités. [www.francoistourismeconsultants.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=94&Itemid=105](http://www.francoistourismeconsultants.com/index.php?option=com_content&view=article&id=94&Itemid=105)

- Le Concours des « **Villes et Villages Fleuris** » est une incitation pour les collectivités à embellir et améliorer l'attractivité de leur destination. Outre la qualité paysagère, la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité sont des éléments d'appréciation. Ainsi, des critères spécifiques et le prix spécial pour la diversité végétale participent à l'engagement des communes envers la préservation de la biodiversité sur les espaces extérieurs qu'elles gèrent. [www.villes-et-villages-fleuris.com](http://www.villes-et-villages-fleuris.com)

### ● ● ● ● Comment aller plus loin ?

- Terre vivante – éditeur de la revue « Les 4 saisons du jardinage bio » et de nombreux ouvrages consacrés à la conduite écologique des jardins : [www.terrevivante.org](http://www.terrevivante.org)

- Fiche pratique de l'ADEME pour réaliser un bon compost : [www.ademe.fr/particuliers/Fiches/pdf/compost.pdf](http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/pdf/compost.pdf)

- **Refuge LPO** – Jardin d'oiseaux : cette qualification est gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), l'une des principales associations de protection de la nature en France. Elle récompense les sites (du balcon à un grand terrain) adoptant de bonnes pratiques liées à la biodiversité. [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr)

- **Une Oasis Nature** est un lieu de vie et de paix où l'homme est en harmonie avec un environnement riche. C'est un jardin, un parc, une terrasse ou un balcon, où la nature est respectée et peut se développer. C'est un espace non chassé où l'on favorise la faune et la flore. Et la nature, ingénieuse, vous étonnera, quelques mètres carrés suffisent à l'apparition d'une flore et d'une faune riche et diversifiée. [www.roc.asso.fr/non-chasseur/oasis-nature-et-chasse.html](http://www.roc.asso.fr/non-chasseur/oasis-nature-et-chasse.html)

- **Les jardins de Noé** proposent une démarche simple, à travers 10 engagements, pour débiter et se familiariser avec les bons gestes pour entretenir un jardin propice à la biodiversité. L'association Noé Conservation anime ce programme. Elle a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des projets de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et par des actions d'éducation. [www.jardinsdenoe.org](http://www.jardinsdenoe.org) - [www.noeconservation.org](http://www.noeconservation.org)



© Guillaume BÉREAU

- Présentation de la campagne « Gestion Différenciée » des espaces extérieurs et détails de certaines techniques : [www.gestiondifferentiee.org](http://www.gestiondifferentiee.org)

- Pour les terrains de golf, une charte nationale « eau et environnement » a été adoptée, qui prend en compte la biodiversité, tandis que certains terrains réalisent des inventaires : [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org)



### Préparez vos propres purins !

#### ● Purin d'Ortie :

- Selon la macération, il stimule et renforce les plantes ou prévient le mildiou et écarte pucerons et acariens.
- Faire fermenter 1kg de plantes (sans racines) pour 10 litres d'eau. Tenir la bassine à l'écart car de fortes odeurs se développent. Après une fermentation de 24h, il est utilisable en fongicide et insecticide. Le purin jouera un rôle de stimulateur et d'engrais une fois la fermentation achevée (1 à 2 semaines selon la température extérieure), lorsqu'il n'y a plus de bulles qui remontent à la surface.
- Utiliser dilué à 5%

#### ● Purin de Pyrèthre :

- Insecticide contre acariens, aleurodes, mouches du chou, mouches de la carotte et pucerons.
- Faire fermenter 70g de fleurs séchées de pyrèthre de Dalmatie par litre d'eau.
- Brasser périodiquement. La macération est terminée une fois que les bulles ne se forment plus.
- Pulvériser en dilution à 20%. À n'utiliser qu'en curatif et de manière très ciblée car il est toxique pour tous les insectes, dont les auxiliaires et dangereux pour les poissons et batraciens.

#### ● Purin de Prêle :

- Fongicide contre cloque du pêcher, mildiou, monilia, oidiums, rouille, tavelures et septoriose de la tomate
- 1kg sans la racine pour 10 litres d'eau. Laisser macérer un jour et faire bouillir 15 minutes. Laisser refroidir, filtrer puis diluer 4 fois.

→ Attention à prendre toutes les précautions d'usage pour la manipulation et l'application des préparations.

### ● ● ● ● Témoignages

#### Désherber sans polluer

Mme OLIVIER, du camping Les Cigales (Le Muy - 83) indique : « le désherbage thermique est une technique que nous venons d'adopter pour les allées, les terrasses et les plages de piscine. Les mauvaises herbes sont exposées très brièvement à un flash de chaleur vive mais ne brûlent pas. Leur métabolisme étant perturbé, elles meurent rapidement. C'est simple et non polluant pour le sol. »



© Emmanuel CARON

#### Une gestion sachant s'adapter

M. TOURNANT (responsable espaces verts France du groupe Pierre & Vacances) explique : « sur les 200ha libres de l'un de nos sites Center Parcs, nous laissons volontairement la nature se développer sans intervention de notre part, pour limiter notre influence sur la faune et la flore. Par exemple, nous laissons le bois mort et nous favorisons la réapparition de diverses espèces de batraciens que nos clients pourront observer. »

© PN Réunion / Jean-François BENARD

